**Cours 1 : Les types déchantillonnage**

**Introduction :**

Dans la recherche sociologique, il est indispensable de faire appel à la statistique pour une sélection correcte des éléments à étudier. Dans ce sens, trois possibilités existent :

- étudier la totalité de la population comme l’avez fait Emile Durkheim dans son étude sur le suicide fondée sur des statistiques nationales ;

- étudier un échantillon représentatif de la population ou ;

- étudier des composantes non strictement représentatives mais caractéristiques de la population.[[1]](#footnote-2)

**I. Définition de quelques concepts clés :**

Avant de présenter les deux types d’échantillons et les sortes d’échantillonnage, nous procèderont d’abord à la définition de quelques concepts clés.

**I. A. Population :**

Dans « Méthode des Sciences Sociales », Madeleine Grawitz définit la population comme étant « un ensemble dont les éléments sont choisis parce qu’ils possèdent tous une même propriété et qu’ils sont de même nature. Il peut s’agir d’un ensemble de personnes classées suivant un critère donné (ethnique, social, national, etc.), comme d’un ensemble d’objets : population de plantes, d’animaux, de pièces de fabrication, d’étoiles, etc. »[[2]](#footnote-3)

Une population se reconnait donc au moyen d’un critère montrant que ses éléments ont une caractéristique commune ou sont de même nature (l’ensemble des étudiants est une population définie à l’aide d’une caractéristique commune qui consiste à être en situation d’étude). Il est évidemment également possible de construire une population plus complexe définie à l’aide de plus d’un critère (l’ensemble des étudiants de l’université de Bejaia est une population complexe définie à l’aide de deux caractéristiques communes qui consiste à être à la fois en situation d’étude et inscrits à l’université de Bejaia).

En résumé, la population est donc, unensemble d’éléments ayant une ou plusieurs caractéristiques en communs qui les distinguent d’autres éléments et sur lesquels porte l’investigation.[[3]](#footnote-4)

**I. B. Effectif :**

Nombre total d’élément dans une population donnée.[[4]](#footnote-5)

**I. C. Base de population ou de sondage:** Liste complète des éléments d’une population.[[5]](#footnote-6)

**I. D. Echantillon :**

Sous-ensemble d’élément d’une population donnée.[[6]](#footnote-7)

**I. E. Echantillonnage :**

Ensembles des opérations permettant de sélectionner un sous-ensemble d’une population en vue de construire un échantillon.[[7]](#footnote-8)

**II. La construction d’un échantillon de recherche :**

Il existe différentes façons de choisir la fraction de la population sur laquelle portera l’investigation. Généralement, la définition du problème oriente vers un type d’échantillonnage et, à l’intérieurs de celui-ci, vers une sorte d’échantillonnage plus particulière, mais il peut arriver que la définition de la population conduise à un choix plus complexe.

Quant au choix des procédés de sélection des éléments, tirages ou tris, il dépend des moyens disponibles pour joindre ces éléments. Il n’existe donc pas d’échantillon meilleur d’un autre. C’est celui qui répond le mieux aux exigences de la définition du problème qui est le plus adéquat ou le meilleur dans les circonstances.[[8]](#footnote-9)

**III. Les types d’échantillonnage :**

Il existe deux types d’échantillonnage qui sont : l’échantillonnage probabiliste et l’échantillonnage non probabiliste.[[9]](#footnote-10)

**III. A. L’échantillonnage probabiliste :**

L’échantillonnage probabiliste est appelé ainsi parce qu’il s’appuie sur la théorie des probabilités, selon laquelle il est possible de calculer la probabilité qu’un événement se produise. Dans ce sens, un échantillon est probabiliste si chacun des éléments de la population a une chance déterminée et connue à l’avance d’être sélectionné pour faire partie de l’échantillon.[[10]](#footnote-11)

**III. B. L’échantillonnage non probabiliste :**

Quand le but premier de la recherche n’est pas de généraliser les résultats à toute la population, la définition du problème ne nécessite pas un échantillonnage probabiliste. C’est notamment le cas lorsqu’il s’agit d’une étude portant sur quelques éléments seulement de la population ou d’une recherche visant à approfondir la compréhension de divers types de comportements, sans égard à leur poids relatif dans la population. Il peut arriver que certaines circonstances –une base de population incomplète, un accès restreint à la population, temps limité, des ressources minimes ou tout autre obstacle important– empêchent de procéder à un échantillonnage probabiliste. Dans tous ces cas, il demeure possible de constituer un échantillon en recourant à un échantillonnage non probabiliste.[[11]](#footnote-12)

|  |  |
| --- | --- |
| **Critère de comparaison** | **Type d’échantillonnage**  |
| **Echantillonnage probabiliste** | **Echantillonnage non probabiliste** |
| Base de population | Il nécessite une base de population | Il ne nécessite pas une base de population |
| Calcule de la probabilité qu’un élément soit sélectionné | La connaissance de la probabilité de chaque élément ou individu d’être sélectionné | La non connaissance de la probabilité de chaque élément ou individu d’être sélectionné |
| Taille de l’échantillon | Un nombre suffisant d’élément de la population  | Quelques éléments de la population |
| Procédé de sélection des éléments | Un véritable tirage au sort | Tri à l’aveuglette, orienté, ou volontaire |
| Degré de représentativité de l’échantillon par rapport à la population | Peut être estimé | Ne peut pas être estimé |
| Coûts  | Souvent plus couteux | Souvent moins couteux |
| Temps | Souvent exigent plus de temps | Souvent exigent moins de temps |

**Tableau n° 1 :** Comparaison entre l’échantillonnage probabiliste et l’échantillonnage non probabiliste[[12]](#footnote-13)

1. Angers Maurice, [↑](#footnote-ref-2)
2. Grawitz Madeleine, [↑](#footnote-ref-3)
3. Angers Maurice, op.cit., p. [↑](#footnote-ref-4)
4. Angers Maurice, op.cit., p. [↑](#footnote-ref-5)
5. Angers Maurice, op.cit., p. [↑](#footnote-ref-6)
6. Ibid., p. [↑](#footnote-ref-7)
7. Ibid., p. [↑](#footnote-ref-8)
8. Ibid., p. [↑](#footnote-ref-9)
9. Ibid., p. [↑](#footnote-ref-10)
10. Ibid., p. [↑](#footnote-ref-11)
11. Ibid., p. [↑](#footnote-ref-12)
12. Ibid., p. [↑](#footnote-ref-13)